

CINQ HABITATIONS À LOYER MODÉRÉ À FONTIN (ESNEUX) :

Une enveloppe en bois au service du confort thermique



Issue elle aussi du concours transfrontalier d'architecture Lorraine-Wallonie « **Logement adapté à faible coût global** » de 1998, cette autre réalisation, à l'origine en structure bois, a dû s'adapter. En effet, le projet trop modeste pour une préfabrication bois, à une époque où les entreprises de construction bois n'étaient pas nombreuses, a été réorienté vers un gros œuvre banalisé (parpaings) mais doté d'une vêtue en bois qui lui confère un excellent confort thermique.

Une volumétrie simple à 2 pans de toiture avec décrochement en plan permet de faire glisser les toitures des maisons et ainsi de suivre la pente naturelle du terrain. L'utilisation de matériaux traditionnels telle que la pierre bleue rappelle les lieux tout proches d'extraction de la pierre.

Malgré les dimensions modestes (5,4 m et 5,7 m de façade sur une profondeur de 7,54 m), ces habitations de deux ou trois chambres ont été étudiées de manière à réduire au minimum les surfaces de circulation au profit des pièces de vie. Le séjour d'une hauteur de presque 3 m accentue la sensation d'espace. Les locaux de service sont réduits à leur hauteur minimale. L'organisation du plan a permis de donner un espace complémentaire au niveau du palier de l'escalier. Les décalages de niveaux profitent aux séjours et aux chambres, permettant d'y placer des meubles de famille ou lit en mezzanine.

Un escalier hélicoïdal de grande légèreté placé au centre des maisons donne accès aux différents niveaux. Au 1er étage, une porte-fenêtre avec balcon amovible permet de rentrer le mobilier encombrant. La cuisine et la salle de bain sont suffisamment longues pour y loger tous les appareils électroménagers.

Un soin particulier a été apporté aux détails : soubassement en pierre bleue, encadrement des portes d'entrée, bardage en cèdre naturel, garde-corps amovibles, fenestration à meneaux gage d'une lumière abondante dans les lieux de vie...

Les besoins en énergie ont été limités, notamment grâce à une vêtue en cèdre abritant une isolation continue des façades qui se prolonge en toiture, sans pont thermique. Les 8 cm de laine de roche et le bardage en cèdre ont permis d'atteindre un niveau d'isolation meilleur que celui prévu. ❖

Particularité visant une plus grande personnalisation : la descente d'eau marque la mitoyenneté, pas les décrochements! - Photo : © Thierry Lamy

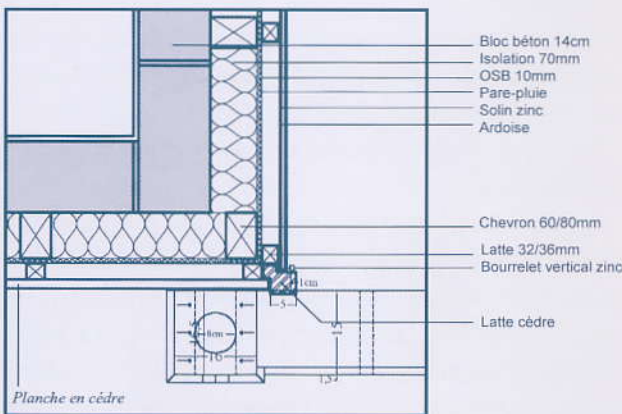


Les consommations en énergie (chauffage) passées au crible...

Sur la base de constructions comparables, présentes également sur le site de Fontin, un relevé des consommations annuelles d'énergie en gaz propane a permis de prouver l'efficacité de l'enveloppe bois accompagnée de son isolant.

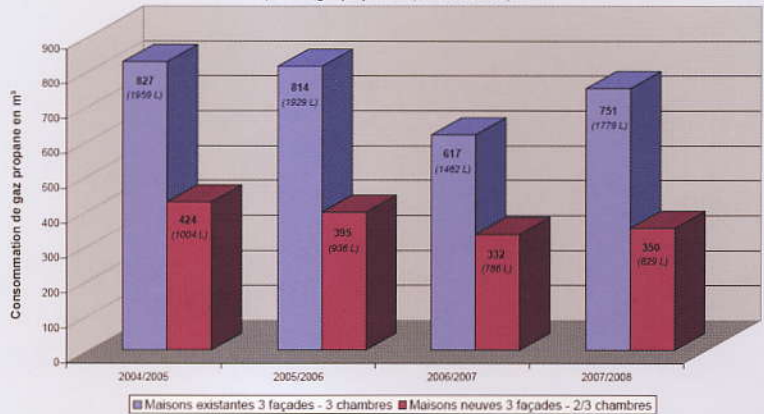
Le résultat est naturellement moins marqué pour les logements deux façades, qui évitent mieux les déperditions du fait de leur mitoyenneté, par rapport aux logements trois façades. Dans ce dernier cas, on relève des consommations annuelles pouvant aller du simple au double. Les mesures, répétées sur plusieurs années, ne laissent aucune place au doute.

Pour l'un des architectes du projet, Thierry Lamy, « la vêtiture en bois permet d'éviter les ponts thermiques, à savoir ces zones qui, dans l'enveloppe d'un bâtiment, présentent une diminution de résistance thermique (N.D.L.R. : à la jonction de deux parois en général). Ici, grâce au bois et à un travail méticuleux sur les pièces d'angle, ces logements profitent d'une isolation continue, synonyme d'une grande performance en matière de chauffage ! ».

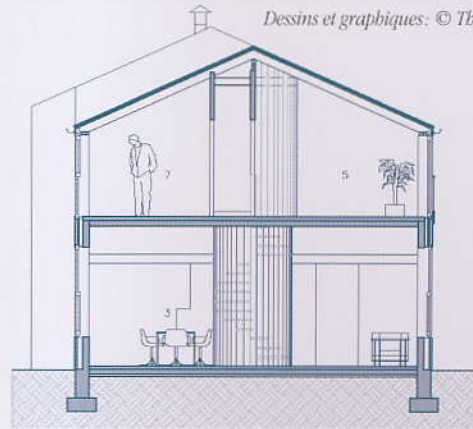


Détail du raccord entre vêtiture en bois et bardage en ardoise

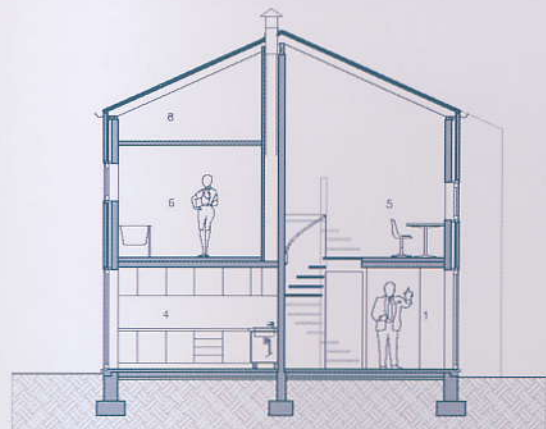
Comparatif des consommations annuelles moyennes de gaz propane en m³ entre logements existants et logements neufs
(1 m³ de gaz propane = 2,37 litres de fioul)



Dessins et graphiques: © Thierry Lamy



Coupe séjour



Coupe hall d'entrée et cuisine

Ci-dessous, vue générale du projet - Photo: © La Fibre Comm.

Année de construction : 2003

Durée des travaux : environ 12 mois

Surfaces (SHON) : 4 x 80 m² environ (logements de 2 chambres)

1 x 95 m² environ (logement de 3 chambres)

Coût de la construction (HTVA) : 310 000 €

Maître d'ouvrage :

Habitations Bon Marché de l'Ourthe et de l'Ambève

Maître d'œuvre :

Association momentanée Atelier d'Architecture et d'Urbanisme

Thierry Lamy & Hubert Holvoet Architecte

Tél. : +32 (0)2 644 16 86

E-mail : archilamy@gmail.com

Entreprise de construction (lot bois) :

Cl Construct s.a.

Tél. : +32 (0)86 38 89 11 - E-mail : c.l.construct@skynet.be

